

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

om de l'exploitant Numéro		de permis			Date d'inspection		
Joanie Lepage	2015978				Le 29 novembre 2022		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Garderie chez Nini			(506) 235-0436			0436	
Adresse							
6395 17 Route Saint-Quentin NB E8A 2J8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Mona Martin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
 Visite faite à l'établissement le matin pour une inspectio Le ratio est conforme lors de la visite. Le dossier des enfants est complet. L'orientation des enfants est faite d'une façon positive e Les consentements dans le dossier des enfants sont tot Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de l Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploit Observations: jeux libres, lavages des mains et le diner transitions et discute avec les enfants. Discussions avec l'exploitante concernant les dossiers of 	t respectu ut complet la portée c ation. . L'éducatr	euse les e ice d	enfants.	es cha	nsons entre	: les	
original signé par							

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

original signé par
Joanie Lepage

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

Le 29 novembre 2022

Date

Mona Martin

Le 29 novembre 2022